

Pierre Boiral

L'hôpital par son linge

Analyse socio-linguistique d'une organisation

Préambule

Lorsqu'il a été question de reprendre, sous forme condensée, un article paru en 1970 (), j'ai d'abord pensé que c'était absurde. Quel intérêt pour le lecteur de lire d'antiques bricolages intellectuels commis avant le déluge et, pour l'auteur, de se replonger dans un sujet très éloigné de son actuel territoire ?*

Et puis, ce qu'essayait de révéler l'article sur le fonctionnement asilaire n'est plus d'actualité puisqu'on a humanisé tout ça depuis belle lurette !

(*) Paru dans *Les Cahiers de l'Aire* (1970), à la réédition desquels nous travaillons, avec Jean Milhau et Georges Bourdoul (à paraître chez Eres en 2006).

> P. Boiral est sociologue. Co-fondateur du CREL (CNRS, anthropologie). Ancien directeur de l'IRTS de Champagne-Ardenne. Mel : pierre.boiral@wanadoo.fr

Mais j'ai finalement accepté car, à le relire, il m'a semblé qu'il constituait une sorte de témoignage qui gardait ainsi un certain intérêt, sur lequel je reviendrai en conclusion.

Un mot du contexte. On est en 1967 ; embauché à l'hôpital général d'Uzès (Gard) comme éducateur contractuel, je dois m'occuper d'« enfants débiles » hébergés en section d'hospice dans deux services. Je m'y inscris en électron libre, à côté d'un organigramme fonctionnel à 3 étages : en haut la surveillante, au milieu deux « morceaux » d'infirmières faisant office de contremaîtresses (une pour chaque service), en bas les ASH (agent de service hospitalier, ex-filles de salle). Ce sont elles qui font le boulot (soins, surveillance des enfants et, bien sûr, ménage).

A quoi ressemble cette section d'hospice ? Les enfants « débiles », ce sont ici les rebuts de tout ce qui est trop moche pour les autres services hospitaliers (y compris psychiatriques) de l'inter-région et les conditions de vie y sont comparables à celles des orphelinats roumains du temps du président Ceausescu. Pour le jeune professionnel que j'étais, tout est inattendu, inquiétant, l'atterrissage est rude ! D'abord à cause de la pathologie des gamins et de l'absence de moyens de rééducation ou, plutôt, de méthodes. Il faut dire que la science nouvelle dans laquelle nous baignions, la psycho-pédagogie (1), restait désespérément muette sur le sujet. Elle le restait, hélas, même si on tentait de la doper un peu en lui adjoignant deux disciplines complémentaires, deux locomotives ; le nouveau train s'appelant alors la « psycho-pédagogie médico-sociale ». Il produisait un beau panache de fumée mais ne transportait pas grand-chose. Par ailleurs j'ignorais tout de la machinerie hospitalière et, plus précisément, de la marche d'une section d'hospice.

Avec le recul je dirai que ces sciences nouvelles (2) proposaient de la réalité une peinture en trompe l'œil, non par naïveté et par prétention vaniteuse de ses promoteurs mais par stratégie d'action, pour peser sur la réalité politique de l'époque et légitimer une manière d'humaniser la gestion de ces « handicapés », comme on dira 5 ans plus tard, par une aura scientifique.

Cette peinture académique était à la réalité asilaire ce que sont ces « toiles événementielles » aux chantiers qu'ils masquent. Efficace à condition de n'en point franchir l'écran car, alors, une réalité crue vous remettait les yeux en face des trous. Je fais moins allusion au pathos provoqué par le spectacle de ces enfants vivant dans d'indignes conditions qu'au malaise éprouvé lorsqu'on se rendait compte que nous avions les mains vides, comme des fantasmes engagés dans une mission difficile — car on ne pouvait sortir indemne de la fréquentation de tels enfants — équipés d'armes factices. Amère révélation que celle de l'imposture d'un savoir qui n'en était pas un.

Quelle attitude adopter, comment s'en sortir ? On pouvait choisir entre quatre types d'attitudes (schématiquement) : la plus simple et la plus saine, la fuite, parce qu'on ne dispose pas des moyens d'action nécessaires ; l'oubli consistant à être là sans y être ; l'imprécation. Il s'agit d'utiliser (instrumentaliser ?) la situation concrète pour mener une croisade humanitaire à portée politique. On met alors ces « victimes » sur la scène médiatique pour dénon-

(1) Ainsi *Le Monde* du 8 juillet 1954 avait-t-il, sous le titre « Une science nouvelle, la psychopédagogie » expliqué au public averti que « depuis la guerre et à la lumière des progrès de la psychologie moderne, on a décelé les mécanismes du comportement infantin et expliqué ses troubles.. Ainsi est née une science nouvelle : la psychopédagogie ». Bon, il restait des zones d'ombre ; dans ce coin de France profonde la lumière n'était pas encore arrivée !

(2) On n'ose apposer des guillemets à cette dénomination naturalisée et consensuelle.

cer les causes de cette situation et, éventuellement, ses responsables.
Enfin, le réformisme interne, basé sur le pari que l'on peut changer des choses, ce qui oblige à assumer la position d'agent hospitalier.

C'est cette dernière attitude que nous (3) avons choisie. Dès lors on ne pouvait esquiver une série de questions évoquées plus haut, sur le versant thérapeutique d'abord, la nature des troubles et les méthodes de soin (cet aspect est abordé dans une série d'articles parus et à paraître dans la Revue de santé mentale du Gard), puis sur le versant organisationnel qui nous intéresse ici.

Derrière la question pratique « comment transformer cette section d'hospice ? », se cache celle portant sur la direction vers laquelle on souhaite mener les réformes, laquelle rebondi sur celle portant sur l'état des lieux : « où on en est ? » Autrement dit comment problématiser l'état des lieux ?

Nous étions isolés au fond de notre province ; Uzès ressemblant plus, à ce moment là, à un site archéologique abandonné qu'à un carrefour effervescent de la réflexion psychiatrique. Alors on a bricolé comme on a pu. Pour ma part, je me suis adonné à deux dérivatifs, des marottes en quelque sorte, utiles pour survivre : observer et lire.

Observer ce qui m'étonnait : les murs et le mobilier, la nourriture, les soins médicaux, les dossiers, l'ambiance lumineuse, la correspondance avec les « parents », les attitudes et le langage des ASH ; que sais-je ? Je remplissais ainsi une sorte de grenier virtuel d'objets inertes, insignifiants.

Et lire, lire ce que me suggéraient mes amis et ce que des vents favorables apportaient jusqu'en ce lieu reculé dont L'histoire de la Folie, parue en 1964 je crois, des documents issus du courant de la psychothérapie institutionnelle, quelques études de pédo-psychiatrie d'obédience psychanalytique, du Roland Barthes, figure intellectuelle de l'époque.

Ensuite ces matériaux, faits de bribes d'observations et de bouts de concepts glanés dans l'air du temps, fermentaient plus ou moins longtemps avant d'être réemployés dans des discussions et parfois, dans des articles dont les Cahiers de l'Aire furent le support le plus habituel.

Voilà l'origine de l'article ci-après. Pendant un an et demi j'ai observé ce qui se passait autour du linge, empilant des classeurs de documents divers non pour écrire un article mais pour comprendre et pour agir dans l'hôpital ; l'opportunité de l'article ne s'est présentée qu'après mon départ d'Uzès.

Le texte qui suit est extrait de la deuxième partie de l'article paru dans Les Cahiers de l'Aire (4). C'est un témoignage sur une manière de faire plus qu'un texte à valeur théorique.

(3) Avec Jean Milhau (psychiatre) et Georges Bourdoul (psychologue).

(4) La première partie traitait des circuits proprement dits. Voir Cahiers de l'Aire n° 6 et pour la partie qui suit le n° 7/8.

On peut définir de manière

Une fiche pour échanger du linge

générale cette fiche (voir page suivante) comme la relation officielle et écrite d'un échange réciproque d'objets de même nature (le linge) mais de valeurs différentes (opposition sale/propre), relation établie quotidiennement, selon un code préétabli.

FICHE D'ÉCHANGE DE LINGE

Le Surveillant soussigné reconnaît avoir remis ce jour à la buanderie les quantités de linge ci-après désignées :

Date : Nom du service : Nombre de sacs :

| DÉSIGNATION DES PIÈCES | QUANTITÉS versées | LINGE PROPRE | | | OBSERVATIONS |
|------------------------|----------------------|-------------------|------------------|---------------------|--------------|
| | | échange épuisé | dé au service | rendu au service | |
| Alèses | | | | | |
| Alèses caoutchouc | | | | | |
| Drap de lit A. | | | | | |
| Drap de lit E. | | | | | |
| Couverture | | | | | |
| Couvre-lit | | | | | |
| Taie d'oreiller | | | | | |
| Enveloppe traversin | | | | | |
| Chemise A. | | | | | |
| Chemise E. | | | | | |
| Touche-touche main | | | | | |
| Serviette de table | | | | | |
| Serviette de toilette | | | | | |
| Blouse de personnel | | | | | |
| Tablier de personnel | | | | | |
| Bandage | | | | | |
| Gants de toilette | | | | | |
| Bavoirs | | | | | |
| Culottes | | | | | |
| Brassières | | | | | |
| Sacs | | | | | |
| Intérieur berceau | | | | | |
| Peintes taies | | | | | |
| Chaussons | | | | | |
| Culottes plastiques | | | | | |
| Linge | | | | | |
| Molletons | | | | | |
| Sangle | | | | | |

Le Surveillant :

Le Responsable de la Buanderie :

Le Responsable de la Lingerie :

TRÈS IMPORTANT Le linge ne sera enlevé de la fiche dans le dossier du service que lorsque l'échange complet du linge aura été effectué

(Très important : La lingerie ne laissera la fiche dans le dossier du service que lorsque l'échange complet du linge aura été effectué)

« Ce matin, vous m'avez remis X quantité de telles ou telles pièces de linge. La même quantité de linge propre vous revient : elle se répartit en A' linge rendu + A'' linge dû par la L.B., à votre service ». En fait, la logique d'un tel système semble garantir qu'aucune « fuite » de linge hors circuit n'est possible ; à moins que, par sa complexité, sa rigidité même, son formalisme, il soit de nature à tout laisser passer.

La première constatation que nous ayons faite fut l'absence de concordance entre la nomenclature des pièces de vêtements que propose la fiche et la liste des pièces de vêtements effectivement utilisés dans la pratique. La corrélation entre vêtement porté et langage écrit était déficiente. L'aspect pratique était oublié (distinction entre sexe, taille, etc...).

Dans le but de favoriser l'individualisation du linge, nous avons demandé le changement de l'actuel système d'échange et proposé autre chose. La réponse de l'Institution consista à substituer un modèle imprimé de fiche par un autre modèle que l'on comparera. Les deux sont pratiquement identiques.

Il semble que l'Institution favorise un glissement de sens. On assiste ici en effet non à une incompréhension venant du fait que les mêmes mots parlent de manière différente à deux groupes sociaux (administrateurs et soignants par exemple), mais du fait qu'ils constituent une force à la disposition de ces groupes pour modifier le champ du réel.

Sur un autre plan, on peut dire que ce changement mettrait en cause une relation unilatérale acteur-agi, utilisateur-utilisé, (peut-être oppresseur – oppressé, renvoyant à une dimension politique).

1/ La fiche comme langue

On peut aborder l'étude de cette fiche sous cet aspect de code, de langue constituée par un nombre limité de mots (24 puis 28) et doté d'une grammaire explicite (texte de présentation qui encadre la nomenclature sur la fiche). C'est par cet aspect que nous commencerons.

Cette grammaire, ce code, figé sur cet imprimé fixe la langue dans une immanence, empêchant que le vêtement se modifie, se renouvelle pour rester conforme au modèle de son temps. En ce sens, c'est bien le langage écrit qui « constitue » ici le réel. Il est une force qui tend à démarquer l'évolution du vêtement de ce service par rapport à la société. Elle prends une forme juridique un peu comique par son emphase. Nous avons extrait quelques expressions : « ce jour » (précision de temps), « ci-après » (précision de lieu), « soussigné » (précision de personne située). L'accent est également porté sur la responsabilité « responsable » deux fois – et « sous-signé ».

Un tel style semble vouloir faire apparaître l'acte d'échange comme

important et comparable à quelque acte officiel de la vie sociale (passé devant un « homme de loi », notaire, juge ou policier) et engageant la responsabilité du « signataire ». Le souci formel, la connotation juridique, s'agissant de l'échange, sont à opposer à un souci d'équité, d'efficacité, d'authenticité qui auraient pu présider à la rédaction du mode d'emploi, du code.

Le premier acteur, c'est « la surveillante » ; l'infirmière qui, dans l'institution hospitalière, a pour fonction de surveiller... d'autres infirmières et les ASH placées au bas de l'échelle hiérarchique. C'est elle qui « reconnaît » (5).

L'objet du procès de la transaction (le linge dans la réalité) est remplacé par le prédicat « quantitatif » dans le langage écrit. Ce qui signifie que c'est par sa quantité que le linge est objet de procès, de délit. L'aspect qualitatif au niveau du réel : « sale » et « propre », n'est pas avoué dans le langage écrit, où seul l'aspect quantitatif demeure.

Le destinataire. De personne (réel) il devient lieu (écrit) : « la buanderie », signifiant clairement l'impossibilité de toute communication, de tout échange – on ne parle pas avec les murs – entre le premier acteur (service soignant) et le destinataire, à savoir la lingère.

La règle du jeu. Elle est exposée au bas de l'acte : « très important » (nul n'est censé ignorer la loi) « la lingerie (lieu, employé pour un groupe de personnes) classera cette fiche dans le dossier du service lorsque l'échange complet du linge aura été effectué ».

Cette proposition a pour corollaire : « toute réclamation concernant le linge qui serait formulée après le classement des fiches serait considérée comme nulle et non avenue » Il y aurait vice de forme.

Ainsi détentrice de la loi, juge et partie, la collectivité L.B., participe à un troc avec un individu surveillé qui signe « surveillant ». Chaque jour voit une nouvelle pièce venir au dossier de l'accusé potentiel. En fait, lui n'aura, en cas de conflit, aucune contre-preuve à opposer puisqu'il ne conserve aucune de ces fiches : il n'aura à sa disposition, en pareil cas, que le poids de sa parole et le recours à sa mémoire plus ou moins fidèle. Il sera facile de lui opposer la logique de chiffres organisés en un réseau sans failles.

Remarquons, d'ailleurs la connotation juridique des verbes : *reconnaître* une faute, *remettre* une peine, *désigner* un coupable, *signer* un acte, *verser* au dossier, *devoir* (ou avoir des dettes), *rendre* un jugement, *classer* une affaire. Il eut, certes, été possible de choisir des termes moins marqués s'il ne s'était agi que de désigner et non de signifier.

Notons aussi, au niveau de la construction du discours, que c'est le service soignant qui est censé posséder et qui donc « verse et remet ». Par leur signature, les deux protagonistes reconnaissent l'exactitude de l'acte écrit par rapport à la réalité. Le dernier mot revient à la L.B. qui classe.

(5) *Petit Robert* (sens 2) : « accepter, tenir pour vrai, admettre, avouer qu'on a commis un acte blâmable, une faute... l'accusé a reconnu ses torts »

Le système des pièces : le vocabulaire

Pour étudier le système sémantique constitué par la liste des termes portés en première colonne de la fiche, nous allons comparer anciennes et nouvelles fiches d'échange du linge (tableau ci-contre) qui met en lumière un certain nombre d'oppositions intéressantes : ancien et nouveau vocabulaire, linge collectif et vêtements personnels, station debout et station couchée. Nous avons laissé non classé des pièces qui nous paraissent hors champ (par exemple blouse du personnel n°19). La deuxième colonne de notre tableau qui porte sur le linge de collectivité est codée soit A = figure dans l'ancienne fiche, soit N = figure dans la nouvelle, soit A N lorsque le terme a été conservé. Cette catégorie s'oppose à celle du vêtement (colonne 3). La dernière colonne traduit la connotation par rapport à la posture corporelle : corps couché ou debout.

a) **Le classement** des mots servant à désigner les pièces de linge, devrait répondre à des impératifs d'ordre pratique : ce pourrait être un ordre alphabétique facilitant la recherche d'un mot pour les utilisateurs.

Ce pourrait être un classement regroupant qualitativement les pièces de linge afin de favoriser l'opération du triage, par ex. :

. linge blanc, et couleur,

. linge volumineux par opposition au petit linge (en sorte d'éviter de prendre un mouchoir dans un drap lors du comptage),

Comparaison
entre ancienne (A) et nouvelle (N) fiches

| Numérotation / types | ancien | ancien | ancien=C Debout=D |
|----------------------|--------|--------|----------------------|
| 1 autre | A-N | | C |
| 2 mouchoir | A-N | | C |
| 3 drap de lit a | A-N | | C |
| 4 drap de lit c | A-N | | C |
| 5 coussinet | A-N | | C |
| 6 couette lit | A-N | | C |
| 7 sac à toilette | A-N | | C |
| 8 enveloppe insérée | A-N | | C |
| 9 chaise a | A-N | V | D |
| 10 chaise b | A-N | V | D |
| 11 chaise couché | A-N | V | C |
| 12 pyjama homme | A | V | C |
| 13 pyjama femme | A | V | C |
| 14 serviette | A-N | | |
| 15 serviette bébé | A-N | | |
| 16 serviette bébé | A-N | | |
| 17 serviette | A | V | D |
| 18 serviette | A | V | D |
| 19 blouse personnel | A-N | V | J |
| 20 serviette | A-N | V | |
| 21 serviette | A-N | | |
| 22 serviette | A-N | | |
| 23 mouchoir | A | | |
| 24 chaussette | A | V | D |
| 25 bas | N | | |
| 26 culotte | N | | |
| 27 sous-vêtement | N | | |
| 28 pantalon | N | | |
| 29 vêtement homme | N | | |
| 30 vêtement femme | N | | |
| 31 chausson | N | | |
| 32 culotte plastique | N | | |
| 33 linge | N | | |
| 34 serviette | N | | |
| 35 serviette | N | | |

synthèse :

| Dénombrement | ancien | nouveau | Solde |
|-------------------------|--------|---------|-------|
| Linge collectif | 74 | 78 | +4 |
| Vêtements | 89 | 82 | -7 |
| Connotation verticale | 96 | 81 | -15 |
| Connotation horizontale | 11 | 10 | -1 |

- . Linge du personnel (il est lavé à part) par rapport au linge des pensionnaires,
- . Linge contagieux – par rapport au reste (lavé à part, quelques colonnes pourraient lui être réservées),
- . Ordre basé sur la fréquence d'utilisation, etc...

En fait, il faut constater que ce qui frappe ici est plutôt l'absence d'ordre, l'impossibilité à saisir cette classification comme répondant à des impératifs fonctionnels.

b) D'une fiche à l'autre. Sur les 35 mots du vocabulaire, 17 sont communs, 7 sont spécifiques à la première fiche (composée de 24 mots et 7 espaces libres en fin de page). La deuxième fiche compte 28 mots et 3 espaces libres.

L'espace libre par lequel pourrait s'introduire l'imprévu « l'autre », est mince, il s'est même restreint d'une fiche à l'autre. Or, tous les jours, l'échangeant est obligé de trouver la place où écrire les mots courants qui manquent : pyjama sur la seconde par exemple il est en fait, obligé de raturer, de surcharger des colonnes non conformes. La page est en quelque sorte noircie à l'avance. Il s'agit d'un brouillage préventif.

Constatons que le changement de fiche ne rend compte en aucune manière d'une évolution de langage et donc de l'habillement réel : « chaussons » (31) remplace « chaussettes » (24), or, il n'y a plus de bébés. « Pyjama » (12 et 13) disparaît, or, dans la réalité, il y en a toujours. « Sangle » apparaît alors qu'il n'y en a pas dans la réalité.

c) Linge collectif et vêtement individuel. Les deux colonnes suivantes rendent compte de l'opposition entre le linge (que l'on ne porte pas sur soi), et les « vêtements », hautement différenciés dans notre civilisation et qui ont des fonctions pratiques évidentes : couvrir, cacher, protéger le corps humain. C'est au niveau de ce type de linge que pourra se retrouver l'influence sociale de la mode. Le linge collectif a augmenté d'une fiche à l'autre. Les vêtements personnels ont légèrement diminué (10 - 9). Bien entendu, certains mots sont difficilement opposables sur ce point : - les culottes plastiques (32) les langes par exemple. Il nous a semblé qu'un linge était aussi anonyme qu'un drap, qui s'opposait même à d'autres formes de vêtements plus individuels qui, dans la réalité, pourraient remplacer le linge (vu l'âge des enfants).

De même, la culotte plastique sert-elle à protéger le groupe social des salissures de l'individu plutôt qu'à protéger l'enfant. Il faut également remarquer que le collectif représente dans le second modèle le double de l'individuel.

d) Verticalité – Horizontalité : Nous avons ici tenté d'opposer les termes qui impliquent une possibilité de marcher des enfants (station

debout), verticalité (pantalon, veste, robe, chaussettes..), à ceux qui renvoient à sa position couchée, horizontale, immobile (draps, pyjama)

On constate que pratiquement aucune pièce de linge dans la seconde fiche n'indique vraiment la station verticale (précisons que « chemise », désigne les chemises de nuit et ne change de sens que surchargé (n°9 –10). L'enfant ne peut finalement être habillé qu'à l'aide d'une culotte (n°26) susceptible de cacher le sexe. Il doit rester en position horizontale : faire le mort.

e) Les prédicats à la disposition des utilisateurs : Autrement dit, sur quelles variantes qualitatives pourra jouer la personne qui utilise la fiche (qui parle), pour définir de manière plus fine l'objet échangé. Si le système d'échange était très individualisé, on pourrait voir écrit « le tricot rouge de Paul, sa veste verte des dimanches, etc... ». Plus rationnellement chaque pièce pourrait être marquée d'un chiffre indiquant l'appartenance à un individu.

Nous constatons que les seules variantes disponibles sont : quantité, propre – échangé, dû, rendu. On aurait pu imaginer plutôt des variables fonctionnelles : vêtements d'hiver – d'été ; vêtements de parure – d'usage ; vêtements de fille – de garçon ; de tailles – quantités, etc...

Le poids constitue une variable essentielle de l'échange aussi est-il surajouté au

A propos de la fiche

langage de base de la fiche et porté en haut à droite de celle-ci. Ces variations sont propres à définir le linge uniquement comme objet de transaction non comme porteur d'une fonction pratique en même temps que d'une signification individualisante. On peut dire que les oppositions du langage vestimentaire courant sont ici singulièrement appauvries, écrasées par la variante quantitative.

A chaque mot correspond non une pièce de linge, mais une chaîne de vêtements considérés comme équivalents. Par exemple, le terme tablier (20) recouvre en fait les tabliers, les blouses et les robes ce qui a pour conséquence pratique qu'on échange indifféremment une robe de fillette de 3ans (en laine) contre une blouse de garçon de 14 ans (en coton léger).

La liste ci-dessous rend compte de la moyenne journalière d'échange de vêtements pour un groupe de 11 enfants d'âges divers (7 garçons, 4 filles) durant la deuxième quinzaine de novembre 1968, 1,3 vestes de pyjama (par jour et pour 7 garçons), 2,5 pantalons de pyjama (par jour et pour 7 garçons), 0,5 chemise de nuit (par jour et pour 4 filles), etc.

Ayant précisé au début que ces enfants n'étaient pas propres pour la plupart et que le service ne possédait aucun stock, il apparaît que pas un

seul enfant ne pouvait, chaque jour, être entièrement habillé et que lorsqu'ils l'étaient, c'était indépendamment de leur taille et de leur sexe et de manière partielle : 1 enfant sur 2 pouvait avoir une chemise (les autres rien) et 5 avaient droit à un caleçon (ou culotte) et 5 à un pantalon (ou short ou tablier) selon arrivage. En un mot, deux sur trois étaient nus.

En ce qui concerne le linge blanc (draps, langes, serviettes) les résultats furent les suivants :

- **serviettes de toilette** : 1/3 de serviette par jour et par groupe de 11 ou 10 enfants.
- **langes** : entre 1/4 et 1/2 lange, par jour et par enfant pour le service des plus petits, (les enfants n'étaient donc pas langés).
- **draps** : au départ, les enfants disposaient d'un demi-drap par jour en moyenne, (il était admis que le drap de dessous suffisait).

Pour que chaque enfant ait deux draps par jour, il a fallu multiplier par 20 la quantité de draps utilisés. Comment expliquer cette largesse de l'institution à envelopper dans du blanc le corps horizontal de l'arriéré ?

Du vêtement écrit à la réalité du vêtement

Cette fiche n'est censée être qu'un ensemble de termes dont chacun renvoie à une pièce de linge bien précise, ou tout au moins à une partie précise de vêtement nettement différenciée par rapport aux autres.

En fait, nous avons observé à l'aide de fiches de novembre 1968, que seuls 6 mots étaient employés sur le total de 28 que comporte la nouvelle fiche. La première série d'oppositions à établir sera : présence – absence.

Les vêtements effectivement utilisés étant le plus fréquemment « oubliés », « supprimés » sur la fiche, certaines pièces, non désignées, font signe par leurs absences : « robe », « pantalon », veste », etc. ; elles ne sont perçues que par leur poids. En même temps, il y a surabondance de mots tels que : sac, draps, alèses, couvre-lits (petits draps blancs), etc...

Dans la réalité, le personnel doit réécrire certaines pièces de linge créant un deuxième vocabulaire usuel qui s'inscrit ici en surimpression.

Par ailleurs on constate que les mots choisis se caractérisent par le fait qu'ils sont indifférents par rapport à la mode. Il ne s'agit pas seulement d'un décalage dans le temps mais réellement d'autre chose de « non mode » : pour caleçon (17) on pourrait avoir slip, culotte (peu marquées) ou panty (marqué mode), etc... Comme élément de civilisation, comme véhicule de désirs sexuels (voir et cacher), comme participation au sujet à son paraître, comme témoin de son appartenance à un groupe social, le vêtement est ici « vide de sens ». L'arriéré est ici nié comme porteur de désirs, comme individu social et sexué.

L'absence de variations vestimentaires de faible amplitude, la non participation au style de l'époque, est la résultante sociale d'un désir de non mouvement, d'immanence, dont l'arriéré est l'objet.

Ainsi pour ces enfants, le beau, le laid, le propre, le sale, le rugueux, le doux, le féminin, le masculin, le pratique et la parure ne peuvent prendre sens. Par ailleurs, la merde comme objet de l'échange ne trouve pas de dépassement de part et d'autre. A partir de celle-ci, ils ne peuvent recréer autre chose susceptible de donner lieu à satisfaction. Elle n'acquiert pas de valeur structurante (on pense au stade anal). Il n'y a pas relation d'individu à individu. Jamais un substitut maternel ne peut dire : « si tu es bien propre, je serai contente ».

Le vêtement a une signification culturelle. Si on pare l'enfant d'un vêtement de monstre, on démontre sa monstruosité. On la crée même. L'habit fait – culturellement – le moine. Il signifie la distance que nous désirons établir entre l'autre, ou les autres et nous, soit que nous désirions réduire cette distance, (pour faire « comme », pour appartenir au groupe, pour être « dans le vent »), soit que nous désirions l'accroître, (tenue excentrique – au sens propre – de certains jeunes, tenue blanche des soignants).

On habille Débile, comme on habille Guignol, pour tenir un rôle, un rôle mythologique qu'aucun théâtre ne pourrait représenter (rendre présent à nouveau). Marionnettes que l'on contient dans un lieu clos qu'évoquent les trousseaux de clés, les séries de grilles et de barreaux de leur Castelet leur Maison.

Brefs commentaires

Le texte refermé, reposons la question initiale, pourquoi avoir réédité un extrait d'article qui tient plus de l'excroissance baroque que de l'expression d'un courant de pensée identifié et pérenne dans ce champ ?

Une première raison c'est justement que sa forme est datée, en sorte que ses bizarreries, telles qu'elles nous apparaissent aujourd'hui, portent témoignage d'une manière de penser et d'agir dans un contexte et à une époque précise. L'exhumation du texte participe donc d'un travail de mémoire qui est essentiel à mes yeux (6). Il témoigne, par exemple de l'insuffisance des outils intellectuels dont nous disposons : carences culturelles des formations et/ou carence des disciplines concernées ? Les explications philosophico-historiques proposées par Foucault, judicieuses sur le registre de la citoyenneté, ne suffisaient pas à fonder notre action. A l'opposé, les approches psycho-pathologiques, singulièrement la psychanalyse, proposaient une lecture « intimiste » de la situation qui paraissait carrément hors-sujet. Quant à l'interface (psychanalyse-philosophie humaniste) proposée par le courant de psychothérapie institutionnelle, tout nouveau pour moi, on voyait

(6) Sur le concept, je renvoie le lecteur à Le Goff, 1988 ; à propos de son application dans ce champ : P.Boiral : « L'expérience d'Uzès, un devoir de mémoire » à paraître dans VST .

mal comment s'en servir, ses principes exigeant des conditions organisationnelles qui n'étaient pas réunies ici.

Bien entendu cela mériterait de plus amples développements, il s'agit simplement d'esquisser l'insuffisance des outils théoriques. Au fond, il nous manquait un niveau intermédiaire d'analyse, entre macro (social) et micro (individuel), ce qui nous poussait à fureter dans les directions les plus diverses (anthropologie, éthologie, linguistique, etc.). Etions-nous les seuls à bricoler ainsi, qu'est-ce qui vint ensuite combler ce vide théorique ? Les secteurs social, médico-social et psychiatrique, disposent-ils aujourd'hui, d'outils conceptuels permettant une analyse pragmatique de leurs modes d'organisation et de leur fonctionnement ? Bref, constate-t-on de substantiels progrès dans la compréhension de ces organisations ? La réédition de cet article est l'occasion d'ouvrir le débat.

Une autre raison, c'est qu'il permet de s'interroger sur l'observation, thème qui reste d'actualité. Par exemple, en lisant les mémoires de fin d'études, quels qu'en soient les niveaux, je suis souvent frappé par la faiblesse de l'observation. Je parle, bien sûr, d'une observation distanciée prenant appui sur des indices précis, qui serait distincte des commentaires subjectifs et de présupposés parfois si lourds qu'ils stérilisent toute possibilité d'observation. Je me demande même si les normes servant à l'évaluation de ces écrits professionnels ne dérivent pas vers la pure rhétorique. Vassalisée, l'observation servirait alors à illustrer une thèse, à renforcer quelque présupposé idéologique constitutif du fond doctrinal d'un secteur ou d'une profession. Ce serait ennuyeux car, alors on pourrait se demander si, faute d'observation, la manière de penser l'action sociale ne changerait pas d'habits, de forme, plus qu'elle n'intégrerait les changements qui la traversent. En quelque sorte les mots remplaceraient les choses, comme aurait pu le dire Roland Barthes. C'est pourquoi je suggère aux acteurs d'un champ qui fait un usage si intensif du discours de relire ses leçons (7) sur le rapport au langage ●

(7) Renvoyons sur ce point aux travaux de Joly, 2002 et à « Mythologies d'aujourd'hui », hors série du *Nouvel Observateur*, juillet 2004.

Bibliographie

Barthes R., *Système de la mode*, Paris : Seuil, 1967
Boiral P., « L'expérience d'uzès, un devoir de mémoire », *VST*, à paraître

Le Goff J., *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988
Joly M., *L'image et son interprétation*, Paris, Nathan, 2002
Nouvel Observateur, hors-série : « Mythologies d'aujourd'hui », juillet 2004
Cahiers de l'Aire, 6 et 7/8.